

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-quatre,

Le jeudi 22 février à vingt heures

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 15/02/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Déborah DUBUIS, Benoit GOUBAND, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Myriam COUTANCEAU, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU).

Mme BODIN Christelle a été élue secrétaire de séance.

N°2024-008 Réhabilitation et agrandissement d'une MAM – Avenant n° 1 : SARL OLIVIER BERNARD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés publics,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2023-002 du 19 janvier 2023 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché avec la SARL OLIVIER BERNARD pour les travaux de réhabilitation et agrandissement d'une MAM.

	Montant HT Avenant	Montant TTC Avenant	Total Marché HT	Total Marché TTC
LOT 6 - SARL OLIVIER BERNARD Avenant n° 1	1 245,78 €	1 494,94 €	19 542,94 €	23 452,07 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 suivant ; dans la cadre de la réhabilitation et l'agrandissement d'une MAM

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 22 février 2024

Secrétaire de séance
Christelle BODIN



Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU

